

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois de juin en l'an deux mille douze, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :

Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 28 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière d'ouverture

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2) Procès-verbal
 - Séance extraordinaire du 22 mai 2012
 - Séance extraordinaire du 23 mai 2012
 - 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer & transferts budgétaires
 - Recettes et dépenses
 - Dépôt du rapport des indicateurs de gestion
 - Avis de motion – Projet de règlement n° 487-2012 relativement au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
 - Engagement de Mme Nicole Lévesque, secrétaire temporaire
 - 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses
 - 5) Demande d'aide financière
 - Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix inc. (production d'un livre sur Sainte-Croix)
 - La Fabrique de Sainte-Croix de Lotbinière
 - 6) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Organigramme (révision)
 - Modification de l'annexe 1 du protocole d'entente en matière d'entraide en cas d'incendie
 - Soumission(s) – Habits de protection de pompier (2)
 - 7) Aménagement/urbanisme/développement
 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Dépôt du procès-verbal de la séance du 23 mai 2012
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier M. Mario Laliberté, lot 3 592 542
 - Dossier Mme Louise Gobeil, lot 3 592 540
 - Demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec
 - Dossier Meunerie Gérard Soucy inc., lot 3 590 614
- Projet de règlement n° 488-2012 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

- Adoption
- Avis de motion

Projet de règlement n° 489-2012 aux fins de modifier le Règlement de lotissement n° 390-2007

- Adoption
- Avis de motion

Projet de règlement n° 490-2012 concernant les installations septiques

- Avis de motion

Projet de règlement n° 491-2012 aux fins de modifier le Règlement concernant les conditions préalables à l'émission d'un permis de construction n° 400-2007

- Adoption
- Avis de motion

8) Voirie

Développement résidentiel de la rue Desrochers (phase 2)

- Réception définitive

Projet de développement résidentiel lots 3 590 820, 3 590 821, 3 592 372, 3 592 373, 3 592 612 et 4 807 515

- Mandat (arpenteur-géomètre)
- Mandat (étude de sol)
- Mandat plan directeur (SNC-Lavalin)

Projet de développement résidentiel de la rue Louis-Houde (phase 2)

- Soumissionnaire retenu et participation municipale

Réfection des rues Laurier et du Moulin

Programme d'infrastructures Québec – Municipalités (PIQM)

- Adhésion

Gestion des cours d'eau

- Demande d'intervention pour l'entretien de la branche n° 32 (ruisseau St-Eustache)

Circulation et signalisation

- Avis de motion (modifications au règlement n° 333-2004)

Lignage des voies de circulation

- Appel d'offres (personnes désignées)

9) Hygiène du milieu

Remplacement du ponceau du rang 3 Est

- Avis de motion (règlement d'emprunt)
- Acceptation des plans et devis
- Appel d'offres (personnes désignées)

10) Loisirs et culture

Centre multifonctionnel de services de loisir

- Règlement d'emprunt n° 478-2012 (dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM))

Centre multifonctionnel de services de loisir (2)

Comité d'étude pour révision de projet et mandat

- Nomination des membres

Projet de relais touristique

- Règlement d'emprunt n° 486-2012 (dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM))
- Soumission(s) et octroi de contrat – Aménagement
- Soumission(s) mobilier urbain

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

- Éclairage
- Fontaine à boire
- Support à vélo (7 places)
- Bancs (4)

Terrain de jeux

- Engagement des monitrices

11) Varia

Circuit Riverside Speedway Sainte-Croix

- Autorisation spéciale en vertu de l'article 5 du règlement sur les nuisances n° 332-2004

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006.

Levée de l'assemblée

167-2012

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

PROCÈS-VERBAL

168-2012

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2012

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 22 mai 2012 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

169-2012

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2012

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 23 mai 2012 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

170-2012

COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE MAI 2012

SALAIRES BRUTS DU 22 AVRIL AU 26 MAI 2012	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	10 583.86
	L'ADMINISTRATION, PERSONNEL ÉLECTORAL, BRIGADIÈRES, POMPIERS, MACHOIRS DE VIE, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, T/JEUX & POLYVALENTE	31 909.39
	AVANTAGES SOCIAUX	7 046.04
	SOUS-TOTAL	49 539.29

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE MAI 2012

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	100 306.61
	TOTAL	149 845.90

COMPTES PAYÉS DE MAI 2012 – RATIFICATION

BANQUE NATIONALE DU CANADA		1 183.47	¶(1)	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	114.08		ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	28.99		DIESEL KUBOTA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	62.00		DIESEL KUBOTA

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	111.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.00	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	97.00	ESSENCE SAVANA
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	34.00	ESSENCE COMPACTEUR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	81.68	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-11.95	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	40.20	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	75.66	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	116.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	118.00	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	49.00	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	79.81	ESSENCE DAKOTA
BELL MOBILITE PAGETTE		278.22 (1)	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	41.66	SERVICE P/R & INC.
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	236.56	SERVICE P/R & INC.
BIOLAB - DIVISION THETFORD		420.87 (1)	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	386.95	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	33.92	ANALYSE D'EAU
BUROPLUS ST-EX		908.53 (2)	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	101.17	TABLEAU LIÈGE (C/COMM.)
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	402.41	TABLEAU EXTÉRIEUR (C/COMM.)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	14.05	FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	390.90	IMPRIMANTE & CARTOUCHE
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		224.94 (1)	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	224.94	REMISE AVRIL 2012
CFP GABRIEL-ROUSSEAU		190.00 (1)	
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	190.00	FORMATION SANTÉ & SÉCURITÉ CHANTIERS CONSTRUCTION (Y.GARNEAU)
CHAPITEAU RIVE-SUD INC.		334.15 (1)	
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	334.15	LOCATION CHAPITEAU TOURNOI SOCCER 2012 2e PAIEMENT
COLL ROBERT		145.03 (1)	
5513100000	COMPTES A PAYER	145.03	REMBOURS. DE TAXES
COMITE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE		5 000.00 (1)	
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	5 000.00	AVANCE DE FONDS 2012
CONSTRUCTION S.R.B.		1 287.27 (1)	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 287.27	SCIAGE BORDURE DE BÉTON (PAYÉ PAR CONTRIBUABLES)
FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITÉS		37.94 (1)	
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	12.24	TRANSPORT UEAU
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	25.70	TRANSPORT UEAU
FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN		14 311.73 (2)	
292134840	PROL. LECLERC/AQUEDUC 424-2009	555.35	INTÉRÊTS REGL. 424-2009
292133840	RÉF. RUE TARDIF 428-2009	7 596.00	INTÉRÊTS REGL. 428-2009
292128840	PROL.M.-FAUCHER INT 401-2007	201.00	INTÉRÊTS REGL. 401-2007
292125840	AUTOPOMPE/CASE -INT.386-2007	5 959.38	INTÉRÊTS RÉGL. 386-2007
FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE		1 000.00 (1)	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	1 000.00	AIDE FINANCIÈRE 2012
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		144.21 (1)	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	144.21	SERVICE JANV. À MARS 2012 (OMH)
GAUTHIER STEVE, EDDIANI FATIMA		201.97 (1)	
5513100000	COMPTES A PAYER	201.97	REMBOURS. DE TAXES
GROUPE CASTONGUAY INC.		2 180.51 (2)	
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	1 221.10	REMP LACER PANNEAU DE DISTRIBUTION (SALLE ROBERT-DAIGLE)
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	650.79	SERVICE AVRIL 2012
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	78.18	ENTRETIEN CROIX LUMINEUSE
241501521	ENTR. & REP. - ST.POMP. R. EGOUT	140.90	ENTRETIEN ÉLECTRICITÉ (BRANCHE TOMBÉE SUR FIL STATION EAUX USÉES)
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	89.54	SERVICE AVRIL 2012
HYDRO-QUEBEC		10 744.38 (3)	
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	295.21	SERVICE MARS & AVRIL 2012
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	633.65	SERVICE MARS & AVRIL 2012
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	3 384.26	SERVICE MARS & AVRIL 2012
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	79.39	SERVICE MARS & AVRIL 2012
259000681	ELECT. - CHALET SPORTS 787157	822.51	SERVICE MARS & AVRIL 2012
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	481.56	SERVICE MARS & AVRIL 2012
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894	134.56	SERVICE AVRIL 2012
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 161.29	SERVICE AVRIL 2012
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	78.59	SERVICE MARS & AVRIL 2012
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	83.65	SERVICE MARS & AVRIL 2012
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	846.53	SERVICE MARS & AVRIL 2012
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 790.45	SERVICE AVRIL 2012
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	952.73	SERVICE AVRIL 2012

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

LES PTITS MOTEURS ENR.		21.02 (1)	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	21.02	RÉPARER POMPE TANAKA (RINÇAGE BORNES-FONTAINES)
M.R.C. DE LOTBINIERE		15 767.19 (2)	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 091.75	QUOTE-PART ÉVALUATION
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	9 675.44	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT
MÉCANIQUE CHEZ DAN (2006) INC.		82.21 (1)	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	82.21	ENTRETIEN SAVANA
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		8 467.10 (1)	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	645.42	REMISE AVRIL 2012
5513825000	RQAP A PAYER	419.92	REMISE AVRIL 2012
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 361.38	REMISE AVRIL 2012
5513850000	R.R.Q. A PAYER	2 829.42	REMISE AVRIL 2012
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 210.96	REMISE AVRIL 2012
PHARMACIE STE-CROIX INC.		57.43 (1)	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	57.43	GANTS (MÂCHOIRE DE VIE)
POSTES CANADA		638.04 (1)	
270291321	T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	159.99	AVIS NO 160
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	120.02	AVIS NO 159
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	39.97	AVIS NO 159
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	159.03	AVIS NO 158
270291321	T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	159.03	AVIS NO 155
PROTECTION INCENDIE PC		395.81 (1)	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	395.81	INSPECTION VISUELLE & AIR PACK
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		1 463.33 (1)	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	52.29	CHLORURE DE CALCIUM
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	12.51	MANCHON & HUILE
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	19.73	AMPOULE DE SORTIE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	134.31	MADRIER (PASSERELLE SIGNALISATION ROUTIÈRE)
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	8.69	CLÉ
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	-45.99	CRÉDIT PALETTE
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	43.84	CADENAS
232000322	FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	45.99	PALETTE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 202.36	ASPHALTE EN POCHE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	5.96	CYLINDRE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	15.06	DILUANT & NETTOYANT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	67.19	POUBELLE & ACCESSOIRES
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-172.46	CRÉDIT CONTENANTS
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	31.33	POUBELLE (CÔTE DU BATEAU)
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	42.52	PILES
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		3 793.47 (1)	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 066.40	REMISE AVRIL 2012
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 727.07	REMISE AVRIL 2012
RESTAURANT CHEZ LARRY		1 826.95 (1)	
270291959	DONS & SUBV. ASS. (ALCS) OBNL	1 826.95	BRUNCH DES BÉNÉVOLES
SIGNALISATION LEVIS INC.		35.36 (1)	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	35.36	MANTEAU
STANDARD LIFE		2 479.49 (1)	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 479.49	POLICE NO 31722 MAI 2012
STELM		68.99 (1)	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	68.99	TUBE INTERNE DE PITOT
TELU COMMUNICATIONS INC.		1 003.93 (3)	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.09	SERVICE AVRIL 2012
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	72.23	SERVICE MAI 2012
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.34	SERVICE MAI 2012
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.34	SERVICE MAI 2012
261000331	TELEPHONE-URBANISME	92.68	SERVICE MAI 2012
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	216.30	SERVICE MAI 2012
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	265.86	SERVICE MAI 2012
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.09	SERVICE MAI 2012
TELU MOBILITE		201.83 (1)	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	29.15	SERVICE MAI 2012
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	57.87	SERVICE MAI 2012
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	30.19	SERVICE MAI 2012
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	54.67	SERVICE MAI 2012
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.95	SERVICE MAI 2012
TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'		52 449.00 (1)	
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	52 449.00	SUBVENTION 2e VERSEMENT
VIDÉOTRON LTÉE		220.58 (2)	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	38.31	SERVICE JUIN 2012
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	38.31	SERVICE JUIN 2012
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	38.30	SERVICE JUIN 2012
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	52.83	SERVICE JUIN 2012
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	52.83	SERVICE JUIN 2012

Total : 127 564.95

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

COMPTES À PAYER DE MAI 2012

BANQUE NATIONALE DU CANADA		405.68 (10)
0222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	60.59 DIESEL INC.
0222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	21.53 ESSENCE INC.
0222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	92.01 ESSENCE INC.
0222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	106.11 ESSENCE INC.
0222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	56.57 ESSENCE INC.
0222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	22.23 ESSENCE INC.
0222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	17.67 ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	21.38 ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	9.63 ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-2.04 ESCOMPTE ULTRAMAR
BUROPLUS ST-EX		737.22 (5)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	24.13 FOURNITURES DE BUREAU
261000670	URBANISME - PAPETERIES	42.54 FOURNITURES DE BUREAU
261000670	URBANISME - PAPETERIES	37.92 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	471.24 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	49.32 FOURNITURES DE BUREAU
261000670	URBANISME - PAPETERIES	48.28 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	58.63 CONTRÔLE DISTANCE PROJECTEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	5.16 AGRAFES
CONSTRUCTION S.R.B.		1 986.77 (1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 986.77 SCIAGE DE BORDURE DE BÉTON (PAYÉ PAR CONTRIBUABLES)
CORPORATION SUN MÉDIA		20.38 (1)
262900341	PUBLICITE MARCHE PUCES, PUBLIC	20.38 VENTE DE GARAGE
DELL CANADA INC		109.22 (1)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	109.22 CARTOUCHE D'ENCRE
DENEIGEMENT LAURIER 1996 S.E.N.C.		1 500.43 (1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 500.43 LOCATION NIVELEUSE RANGS
ECO VERDURE		1 774.22 (6)
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	361.44 AÉRATION PAR CAROTTAGE T/SOCCER 1 ^{er} VERSEMENT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	164.73 AÉRATION PAR CAROTTAGE T/BALLE 1 ^{er} VERSEMENT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	323.54 AÉRATION PAR CAROTTAGE MINIS T/SOCCER 1 ^{er} VERSEMENT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	392.87 ENGRAIS GRANULAIRE T/SOCCER 1 ^{er} VERSEMENT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	179.82 ENGRAIS GRANULAIRE T/BALLE 1 ^{er} VERSEMENT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	351.82 ENGRAIS GRANULAIRE MINIS T/SOCCER 1 ^{er} VERSEMENT
FEDERATION QUEBECOISE DES		37.77 (1)
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	17.41 FRAIS TRANSPORT DOCUMENTS
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	20.36 FRAIS TRANSPORT
FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN		2 503.25 (1)
292143840	RÉSERVE FONCIÈRE - R. 458-2011	2 503.25 INTÉRÊTS RÉGLEMENT 458-2011
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		51.00 (1)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	51.00 AVIS MUTATION
GARAGE GEORGE MANAWIEL INC.		189.65 (1)
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	189.65 BATTERIE (DAKOTA)
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		13 753.99 (2)
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	5 004.25 SERVICE AVRIL 2012
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	8 666.80 SERVICE AVRIL 2012
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	82.94 SERVICE SUPPLÉMENTAIRE CÔTE DU NORD
GERALD PLAMONDON		68.59 (1)
270150310	FRAIS DE DÉPLACEMENT - T/JEUX	68.59 FRAIS DÉPLACEMENT
GROUPE CASTONGUAY INC.		1 384.76 (6)
270121522	ENTRETIEN ASCENSEUR	29.28 FUSIBLE (Panneau Ascenseur)
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	-1 738.47 CRÉDIT PIÈCES (COMITÉ ST-JEAN)
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	1 264.73 FIL EXTENSION & FICHES
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	26.44 BRANCHEMENT CHAUFFAGE
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	27.59 BRANCHEMENT CHAUFFAGE
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	26.45 BRANCHEMENT CHAUFFAGE
222000522	ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	1 294.59 REMPLACER PANNEAU INC.
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	454.15 INST. TRANSFORMATEUR
IMPRIMERIE CCL		128.74 (1)
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	18.36 FRAIS TRANSPORT
261000670	URBANISME - PAPETERIES	110.38 PERMIS LASER URBANISME
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		1 223.05 (4)
261000341	PUBLICITE & INFO. - URBANISME	79.44 AVIS NO 161
213000349	BULLETTIN D'INFORMATION	556.09 AVIS NO 161
270150650	VETEMENT/ÉQUIP. SPORTIF SOCCER	110.38 PANNEAUX (LETTRES NOIRES)
270291341	PUBLICITÉ- ASS. (ALCS) OBNL	310.43 AVIS NO 163 OBNL

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

222000670	PAPETERIE - FOUR. IMP. LIVRES	27.77	ENVELOPPES BLANCHES
261000670	URBANISME - PAPETERIES	27.78	ENVELOPPES BLANCHES
232000670	PAPETERIE - FOUR., IMP - LIVRES	27.80	ENVELOPPES BLANCHES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	83.36	ENVELOPPES BLANCHES
L'ABEL ARMOIRE INC.			
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	33.34	MORCEAU MÉLAMINE, PENTURES
LES DISTRIBUTEURS R.NICHOLLS INC.			
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	873.81	(1) MANTEAUX INC.
LES ENSEIGNES PALA			
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	290.31	(2) 80.48 ENTRETIEN ENSEIGNE LUMINEUSE
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	209.83	CHANGER NÉON CROIX LUMINEUSE
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.			
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 044.41	(3) 139.36 LOCATION PELLE & CAMION
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	171.55	LOCATION PELLE & CAMION
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	300.07	BRIS AQUEDUC RUE LAFLAMME
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	433.43	BRIS AQUEDUC RUE LAFLAMME
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.			
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	2 289.16	(2) 243.75 PELLE (2e RANG OUEST)
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	1 614.25	LOCATION PELLE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	431.16	BALAYAGE RUES (DESROCHERS,LECLERC, TARDIF & ERNEST-BLOUIN)
LES PRODUITS INDUSTRIELS			
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	561.08	(1) 561.08 HYPOCHLORITE & CONTENANTS
LES PTITS MOTEURS ENR.			
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	56.08	(3) 5.69 BOUGIE POUR TONDEUSE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	13.71	ENTRETIEN TONDEUSE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	36.68	FILAMENT (SENTIERS PLEIN AIR)
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY			
270230670	ACHATS DE VOLUMES	768.22	(5) 265.25 ACHAT VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	187.60	ACHAT VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	36.70	ACHAT VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	152.93	ACHAT VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	125.74	ACHAT VOLUMES
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.			
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	651.31	(1) 651.31 LOCATION DÉCHIQUEUSE BRANCHES
LUC CASTONGUAY			
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	384.25	(1) 384.25 OPÉRER NIVELEUSE RANGS
M.R.C. DE LOTBINIERE			
261000670	URBANISME - PAPETERIES	145.50	(3) 24.00 PLANS ZONAGE
222000670	PAPETERIE - FOUR. IMP. LIVRES	67.50	FORMULAIRES DE VISITE SÉCURITÉ INC.
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	54.00	SERVICE GÉOMATIQUE & PLANS ZONAGE
MEUNERIE GERARD SOUCY INC.			
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	43.69	(1) 43.69 SEMENCE À GAZON
MUN. SAINT-ANTOINE-DE-TILLY			
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	121.53	(1) 121.53 ENTRAIDE FEU AU 5374 MARIE-VICTORIN
MUNICIPALITÉ SAINT-APOLLINAIRE			
222000454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	2 606.00	(2) 2 358.00 FORMATION LUTTE CONTRE LES INCENDIES (3)
222000454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	248.00	EXAMEN POMPIER 1(4)
MYLÈNE MURRAY			
212000310	FRAIS DEPLACEMENT & AUTRE C/MU	257.57	(1) 24.70 FRAIS DÉPLACEMENT COUR MUN.
261000454	FORMATION URBANISME	207.69	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION
261000310	FRAIS DEPLACEMENT - URBANISME	25.18	FRAIS DÉPLACEMENT MAI 2012
OFFICE DE TOURISME DE LOTBINIÈRE			
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	606.28	(1) 606.28 ROUTE DES NAVIGATEURS 2e VERSEMENT
ORNEMENTS FLEUR DE LYS			
0269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	549.58	(1) 549.58 POTS EN CIMENT (2)
PETITE CAISSE SENTIER PEDESTRE,SKI			
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	220.05	(1) 105.04 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	115.01	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
PITNEYWORKS			
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1 149.75	(1) 1 149.75 RECHARGE TIMBRES
PROTECTION INCENDIE PC			
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	65.72	(1) 65.72 INSPECTION VISUELLE & JOINT THORIQUE
REAL HUOT INC.			
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	449.46	(1) 271.57 BRIS D'AQUEDUC (RUE LAFLAMME)
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	177.89	PIÈCES & ACCESSOIRES
RESTAURANT CHEZ LARRY			
222000310	DEPLACEMENT & REPRE.- INCENDIE	191.65	(2) 96.49 MÂCHOIRE DE VIE (CAMION REMORQUE)
222000310	DEPLACEMENT & REPRE.- INCENDIE	95.16	REPAS (FEU ST-ÉDOUARD)
SIEMENS CANADA LIMITÉE			
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	365.24	(1) 365.24 ENSEMBLE POMPE DOSEUSE
SIFTO CANADA CORP.			
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	4 553.73	(1) 4 553.73 SEL ADOUCISSEUR
SIGNALISATION LEVIS INC.			
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	141.42	(1) 141.42 TIGES & PANNEAUX
SOUDURE STE-CROIX ENR.			
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	492.66	(1) 492.66 MODIFICATION REMORQUE TANDEM

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

SPME QUÉBEC		604.77 (1)
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	604.77 BATTERIES DÉFIBRILLATEUR P/R (2)
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		19.95 (1)
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	19.95 EAU
YVON HEBERT DENEIGEMENT		172.46 (1)
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	172.46 FRAIS CHIEN ERRANT

Total : 45 583,70

TRANSFERTS ET AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES

Code budgétaire	Budget actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02-32000-341 publicité inf. journaux	0	218	219	02-33000-443 neige rues village	89 397	89 324
				02-33003-443 neige côte et rue du Bateau	35 897	35 824
				02-33004-443 neige trottoirs	36 639	36 566
02-11000-331 téléphone cell 806- 6809	660	1 127	1 660	02-11000-414 ser. prof. informatique élus	1 550	1 050
				02-11000-454 ser. Formation élus	500	250
				02-11000-527 ent. rép. ameublement élus	1 000	750
02-32000-341 publ. infor. journaux	0	432	500	02-32000-515 location véhicule voirie	6 960	6 460
02-32000-454 formation perf. Voirie	500	677	1 000	02-32000-515 location véhicule voirie	6 460	5 960
02-61000-341 publ. infor. urbanisme	1 000	1 537	1 540	02-61000-454 formation urbanisme	1 500	960
02-70290-343 la petite séduction	0	872	875	02-70259-459 ser. prof. recherche patrimoine	35 000	34 125
	↙	↘			↙	↘
		3 634			3 634	

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 06-2012

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 01 juin 2012 pour la municipalité de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

DÉPÔT DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION

Une copie du rapport des indicateurs de gestion 2011 de la municipalité de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

**AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT N° 487-2012 RELATIVE-
MENT AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement relatif à un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Le but de ce nouveau règlement est d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés municipaux selon les mécanismes d'application et de contrôle prévus à cet effet.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager Mme Nicole Lévesque de Sainte-Croix à titre de secrétaire temporaire pour la municipalité de Sainte-Croix.

QUE ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues à l'offre d'emploi.

Période d'emploi : du 03 juillet au 10 août 2012

Rémunération : échelon 2 selon la convention collective en vigueur.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

172-2012

COMPTE À PAYER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE MAI 2012

SALAIRES BRUTS DU 22 AVRIL AU 26 MAI 2012	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 723.80
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	6 982.78
	AVANTAGES SOCIAUX	1 743.70
	SOUS-TOTAL	13 450.28

FRAIS DE FINANCEMENT DE MAI 2012

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	0.00
	TOTAL	13 450.28

COMPTES PAYÉS DE MAI 2012 – RATIFICATION

CANNON HYGIÈNE CANADA LIMITÉE		416.21	¶(1)
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	-83.93	CRÉDIT SUR SERVICE INSTALLATION PURIFICATEUR D'AIR
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	-94.28	CRÉDIT SUR SERVICE INSTALLATION PURIFICATEUR D'AIR
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	594.42	INSTALLATION PURIFICATEUR D'AIR
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		145.79	¶(1)
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	145.79	REMISE AVRIL 2012
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ		384.00	¶(1)
5513881000	FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	384.00	REMISE AVRIL 2012
HYDRO-QUEBEC		5 808.43	¶(2)
270181681	ELECTRICITE - GLACE 846563	4 663.93	SERVICE AVRIL 2012
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	1 144.50	SERVICE AVRIL 2012
LES ENTREPRISES TREMA		1 121.01	¶(1)
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	1 121.01	BALAYAGE DALLE SÈCHE
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		3 574.47	¶(1)
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	217.97	REMISE AVRIL 2012
5513820000	RQAP A PAYER	188.98	REMISE AVRIL 2012
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	389.04	REMISE AVRIL 2012
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 260.08	REMISE AVRIL 2012
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 518.40	REMISE AVRIL 2012
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		229.86	¶(1)
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	229.86	PIÈCES & ACCESSOIRES
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC		5.11	¶(1)
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	5.11	CIMENT SABLE
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		1 628.43	¶(1)
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	497.20	REMISE AVRIL 2012
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 131.23	REMISE AVRIL 2012
ROGERS SANS-FIL		92.22	¶(2)
270125331	TELEPHONE	46.11	SERVICE AVRIL 2012
270125331	TELEPHONE	46.11	SERVICE MAI 2012

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

STANDARD LIFE		1 039.90 ⁽¹⁾
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 039.90 POLICE NO 3722 MAI 2012
TELU COMMUNICATIONS INC.		319.02 ⁽¹⁾
270125331	TELEPHONE	319.02 SERVICE MAI 2012
		Total : 14 764.45

COMPTES À PAYER DE MAI 2012

EQUIPEMENT D'INCENDIE RIVE-SUD		210.40 ⁽¹⁾
270161526	ENT.-EQUIP. SECUR. & INCENDIE	210.40 INSPECTION ANNUELLE
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		732.97 ⁽²⁾
270175443	ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	488.64 DÉNEIGEMENT ARRIÈRE CENTRE
270175443	ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	244.33 SORTIR GLACE CENTRE
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		59.12 ⁽¹⁾
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	59.12 CONTENEUR CENTRE (BEACH PARTY)
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		2 552.61 ⁽³⁾
270140414	SERVICES PROF. - INFORMATIQUE	855.57 CONTRAT D'ENTRETIEN 2012
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	1 450.41 ENFOUISSEMENT SANITAIRE 2012
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	246.63 ORDURES MAI 2012
PLAMONDON GÉRALD		1 409.17
270135454	FORMATION (CONGRÈS-COLL.) ADM.	980.34 FRAIS CONGRÈS CARLETON
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT &	428.83 FRAIS DÉPLACEMENT
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		550.74 ⁽¹⁾
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	550.74 PIÈCES & ACCESSOIRES
ROBERT BOILEAU INC.		2 502.44 ⁽¹⁾
270155322	FRET & MESSAGERIES	190.86 TRANSPORT
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	2 311.58 POLY, FILETS, PROTECTEURS DE FILET
TAXI COLIS		19.83 ⁽¹⁾
270155322	FRET & MESSAGERIES	19.83 TRANSPORT PEINTURE
		Total : 8 037,28

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 31 mai 2012 pour le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. est remise à chacun des membres du conseil.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

173-2012

ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX INC. (PRODUCTION D'UN LIVRE SUR SAINTE-CROIX)

ATTENDU QUE l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix est un organisme à but non lucratif lequel a été créé d'origine selon la volonté de la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales nous permet de fournir une aide financière à un tel organisme dans la poursuite de ses objectifs de loisirs et de culture;

ATTENDU QUE l'Association a besoin d'une participation financière afin de produire un livre de la municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de verser à l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix une somme de 15 811,94 \$ à titre de participation financière à la production dudit livre correspondant aux factures de WEB Memorial Québec datées du 01 et 31 mai 2012.

174-2012

LA FABRIQUE DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE

Monsieur René Demers, représentant pour cet organisme, est présent à cette assemblée;

ATTENDU la demande de la Fabrique de Sainte-Croix de Lotbinière datée du 23 mai 2012 concernant la présentation d'une pièce de théâtre amateur à l'hôtel de ville de Sainte-Croix les 08 et 09 juin 2012 pour aider à financer les réparations de l'église;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de verser à la Fabrique de Sainte-Croix de Lotbinière une somme de 500 \$ afin de participer à la réussite du financement pour les réparations de l'église de Sainte-Croix.

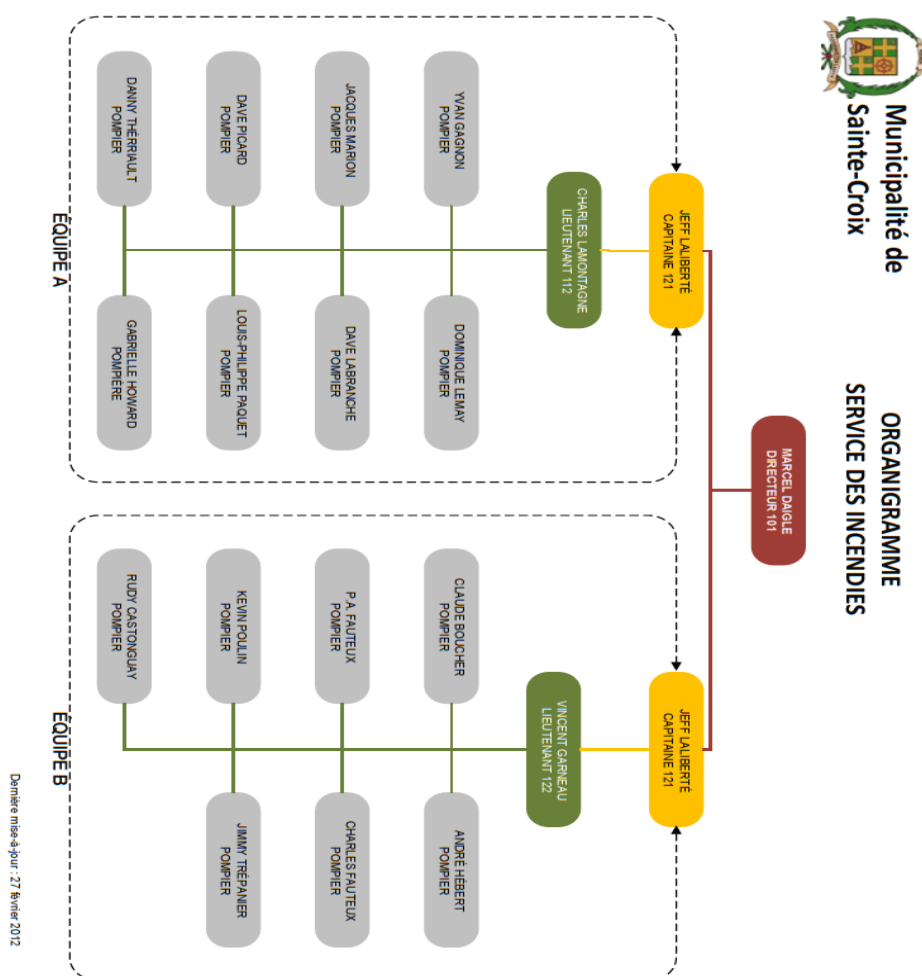
SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

175-2012

ORGANIGRAMME (RÉVISION)

ATTENDU la résolution numéro 085-1999;

ATTENDU QU'il est requis de réviser l'organigramme du Service des incendies de Sainte-Croix tel que démontré;



IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter l'organigramme tel que révisé, lequel devient en vigueur et remplace tout organigramme antérieur.

176-2012

MODIFICATION DE L'ANNEXE 1 DU PROTOCOLE D'ENTENTE EN MATIÈRE D'ENTRAIDE EN CAS D'INCENDIE

ATTENDU la résolution numéro 230-2009;

ATTENDU QUE le protocole d'entraide annexé à la présente en matière d'entraide en cas d'incendie entre les municipalités de Laurier-Station, Saint-Agapit, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Lotbinière, Saint-Janvier-de-Joly, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Val-Alain et Sainte-Croix;

ATTENDU QUE le service d'incendie en commun recommande que l'annexe 1 du protocole d'entente en matière d'aide en cas d'incendie soit modifiée afin de changer la tarification lors d'une demande d'assistance liée à l'utilisation du nouveau camion-échelle;

ATTENDU QUE lors de la rencontre du service d'incendie en commun, le 23 mai 2012, il a été convenu de fixer les tarifs liés à l'utilisation de la nouvelle échelle comme suit :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

- 300 \$ pour la 1^{ère} heure d'utilisation et à 200 \$ pour les heures d'utilisation supplémentaires pour les municipalités faisant parties du protocole d'entente en matière d'entraide en cas d'incendie et acceptant de signer le présent protocole modifié;
- Les municipalités ne désirant pas signer le présent protocole modifié devront payer 500 \$ pour la 1^{ère} heure d'utilisation et à 300 \$ pour les heures d'utilisation supplémentaires.

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu à l'unanimité d'accepter la modification de la grille tarifaire du protocole d'entente en matière d'aide en cas d'incendie (annexe 1), comme s'il était au long cité, et d'autoriser la maire, M. Jacques Gauthier, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Bertrand Fréchette à signer ledit protocole ainsi modifié.

177-2012

SOUMISSION(S) – HABITS DE PROTECTION DE POMPIER (2)

Deux (2) soumissions reçues :

➤ L'Arsenal	2 830,00 \$
➤ Boivin & Gauvin inc.	3 246,40 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à L'Arsenal pour le prix de 2 830,00 \$, taxes en sus.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2012

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 23 mai 2012.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

178-2012

DOSSIER M. MARIO LALIBERTÉ, LOT 3 592 542

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Mario Laliberté et localisée au : 71 chemin du Soleil-Couchant, Sainte-Croix, lot 3 592 542, qui vise à permettre la construction d'un cabanon en cour avant à gauche du chalet. La localisation particulière du chalet, lot 3 592 542, rend la construction dudit cabanon problématique en cour arrière ou latérale. L'article 9.1 du Règlement de zonage numéro 389-2007 ne permet pas la construction d'un cabanon en cour avant.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Mario Laliberté, lot 3 592 542, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

179-2012

DOSSIER MME LOUISE GOBEIL, LOT 3 592 540

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de Mme Louise Gobeil et localisée au : 67 chemin du Soleil-Couchant, Sainte-Croix, lot 3 592 540, qui vise à permettre la conservation d'un cabanon en cour avant à gauche du chalet. Le cabanon a été construit il y a plusieurs années avant l'implantation d'un bâtiment principal, lot 3 592 540. L'article 9.1 du Règlement de zonage numéro 389-2007 ne permet pas la construction d'un cabanon en cour avant.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de refuser la demande de dérogation mineure de Mme Louise Gobeil, lot 3 592 540, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, en raison qu'il existe une alternative pour régulariser la situation sans dérogation et sans causer de préjudice majeur à la requérante.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

180-2012

DOSSIER MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC., LOT 3 590 614

ATTENDU QUE le demandeur désire construire un entrepôt d'engrais chimiques, lot 3 590 614;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Lotbinière;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'appuyer la demande de la Meunerie Gérard Soucy inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 488-2012 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007

181-2012

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Agrandir la zone municipale 08-CH à même la zone 04-CH
- Créer la zone municipale 48-AD
- Ajouter une hauteur maximale de construction dans tous les îlots déstructurés
- Effectuer la mise à jour et uniformiser la grille d'usage rural
- Ajouter un 3^e alinéa à l'article 6.1.6 du chapitre VI portant sur les normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Effectuer la mise à jour de l'article 6.2.2 du chapitre IV portant sur les normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Ajouter un alinéa au 2^e paragraphe de l'article 9.3 du chapitre IX portant sur les normes relatives aux constructions et usages autorisés dans les cours
- Effectuer la mise à jour de l'article 17.8 du chapitre XVII portant sur les constructions et usages dérogatoires

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 488-2012 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIV :

QUE le projet de règlement numéro 488-2012 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 488-2012 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 488-2012.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE ZONAGE " DE FAÇON À :

- Agrandir la zone municipale 08-CH à même la zone 04-CH
- Créer la zone municipale 48-AD
- Ajouter une hauteur maximale de construction dans tous les îlots déstructurés
- Effectuer la mise à jour et uniformiser la grille d'usage rural
- Ajouter un 3^e alinéa à l'article 6.1.6 du chapitre VI portant sur les normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Effectuer la mise à jour de l'article 6.2.2 du chapitre IV portant sur les normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Ajouter un alinéa au 2^e paragraphe de l'article 9.3 du chapitre IX portant sur les normes relatives aux constructions et usages autorisés dans les cours
- Effectuer la mise à jour de l'article 17.8 du chapitre XVII portant sur les constructions et usages dérogatoires

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Cet avis de motion a effet de gel immédiat sur les zones et les articles concernés par ledit projet de règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT N^O 489-2012 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N^O 390-2007

182-2012

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de lotissement portant le numéro 390-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 390-2007 de façon à :

- Ajouter un alinéa à l'article 4.1 du chapitre IV portant sur les dispositions relatives aux terrains

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 489-2012 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIV :

QUE le projet de règlement numéro 489-2012 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 489-2012 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 489-2012.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 390-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT " DE FAÇON À :

- Ajouter un alinéa à l'article 4.1 du chapitre IV portant sur les dispositions relatives aux terrains

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Cet avis de motion a effet de gel immédiat sur l'article concerné par ledit projet de règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 490-2012 CONCERNANT LES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement relatif à l'installation et à l'entretien des installations septiques.

Le but de ce nouveau règlement est de faire appliquer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). Il vient abroger le Règlement relatif à l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées 324-2003. Ce nouveau règlement a également pour but la prise en charge par la municipalité de l'entretien des systèmes tertiaires de désinfection par rayonnement ultraviolet afin de permettre la mise en place de tels systèmes sur le territoire.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 491-2012 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION N^o 400-2007

183-2012

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement concernant les conditions préalables à l'émission d'un permis de construction portant le numéro 400-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 400-2007 de façon à :

- Mettre à jour le paragraphe 5 de l'article 2

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 491-2012 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 491-2012 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

QUE le projet de règlement numéro 491-2012 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 491-2012.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 400-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT CONCERNANT LES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION " DE FAÇON À :

- Mettre à jour le paragraphe 5 de l'article 2

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

Cet avis de motion a effet de gel immédiat sur l'article concerné par ledit projet de règlement.

VOIRIE

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE DESROCHERS (PHASE 2)

184-2012

RÉCEPTION DÉFINITIVE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la conformité des ouvrages exécutés relativement à la réception définitive des travaux pour le développement résidentiel de la rue Desrochers (phase 2), telle que plus amplement détaillée à la recommandation de SNC-Lavalin inc datée du 02 mai 2012.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL LOTS 3 590 820, 3 590 821, 3 592 372, 3 592 373, 3 592 612 ET 4 807 515

185-2012

MANDAT (ARPENTEUR-GÉOMÈTRE)

ATTENDU l'offre de service de Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre, datée du 27 mars 2012 relativement à la préparation des descriptions techniques, des certificats de localisation et des plans cadastraux concernant le projet de développement résidentiel lots 3 590 820, 3 590 821, 3 592 372, 3 592 373, 3 592 612 et 4 807 515, pour un montant budgétaire de 8 240 \$, taxes en sus;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre pour la préparation desdits documents selon l'offre présentée et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt numéro 483-2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

186-2012

MANDAT (ÉTUDE DE SOL)

ATTENDU l'offre de service de la firme LVM datée du 31 mai 2012 relativement à la préparation d'une étude géotechnique concernant le projet de développement résidentiel lots 3 590 820, 3 590 821, 3 592 372, 3 592 373, 3 592 612 et 4 807 515, pour un montant forfaitaire maximum de 11 760 \$, taxes en sus;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de mandater la firme LVM pour la préparation de ladite étude géotechnique selon l'offre présentée et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt numéro 483-2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

187-2012

MANDAT PLAN DIRECTEUR (SNC-LAVALIN)

ATTENDU l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 26 mars 2012 relativement à la préparation d'une étude de faisabilité et d'un plan directeur concernant le projet de

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

développement résidentiel lots 3 590 820, 3 590 821, 3 592 372, 3 592 373, 3 592 612 et 4 807 515, pour un montant forfaitaire maximum de 8 115 \$, taxes en sus;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater la firme SCN-Lavalin inc. pour la préparation de ladite étude de faisabilité et dudit plan directeur selon l'offre présentée et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt numéro 483-2012 par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE LOUIS-HOUDE (PHASE 2)

188-2012

SOUSSIONNAIRE RETENU ET PARTICIPATION MUNICIPALE

ATTENDU les résolutions 070-2012, 140 et 141-2012 relativement à ce projet;

ATTENDU le protocole d'entente intervenu entre les parties le 01 juin 2012;

ATTENDU QUE le soumissionnaire retenu par le promoteur « Construction C.J. Picard inc. » est « Construction Lemay inc. » de Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE la participation municipale au projet se limite à la pose des bordures et pavage de la rue;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'entériner le choix du soumissionnaire retenu par l'Entrepreneur et d'accepter de verser au promoteur « Construction C.J. Picard inc. », sur réception des factures finales et réception définitive des travaux par l'ingénieur, notre participation financière estimée à 29 080 \$ conformément à l'entente et notre réglementation en vigueur.

RÉFECTION DES RUES LAURIER ET DU MOULIN

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC MUNICIPALITÉS (PIQM)

189-2012

ADHÉSION

ATTENDU le « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 1.5 » (PIQM) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix doit procéder à des travaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que la réfection complète de la chaussée incluant un trottoir et des bordures des rues Laurier et du Moulin conjointement avec le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU le protocole d'entente intervenue entre la municipalité de Sainte-Croix et le ministère des Transports du Québec le 05 décembre 2011 visant le partage des responsabilités et des coûts reliés à ces travaux;

ATTENDU QUE ce projet est admissible au programme PIQM, sous-volet 1.5;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics et/ou Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, à compléter le formulaire d'adhésion et les documents joints pour le projet de réfection des rues Laurier et du Moulin dans le cadre du programme PIQM, sous-volet 1.5.

ET de demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs l'obtention d'un certificat d'autorisation et toutes autres autorisations si requises auprès de tout autre ministère.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

QUE la Municipalité s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

GESTION DES COURS D'EAU

190-2012

DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE N° 32 (RUISSEAU ST-EUSTACHE)

ATTENDU QUE des travaux d'entretien de la branche n° 32 du ruisseau St-Eustache, du lot 3 591 444 au lot 3 590 884, sont sollicités afin de nettoyer les sédiments et la végétation qui causent le mauvais égouttement, selon la demande d'intervention datée du 23 avril 2012;

ATTENDU QUE cette dernière relève de la compétence de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix recommande d'apporter des modifications à ce cours d'eau, selon le rapport du directeur des travaux publics, et de fait, nécessitera l'intervention de la MRC de Lotbinière à la réalisation de ce projet;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement que la MRC de Lotbinière débute l'étude nécessaire à ce projet.

CIRCULATION ET SIGNALISATION

AVIS DE MOTION (MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT N° 333-2004)

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière aux fins de modifier l'annexe « A » relativement aux arrêts obligatoires du règlement numéro 333-2004.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

LIGNAGE DES VOIES DE CIRCULATION

191-2012

APPEL D'OFFRES (PERSONNES DÉSIGNÉES)

ATTENDU QU'il est requis de procéder à l'appel d'offres pour le lignage des voies de circulation de la municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer et de désigner M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, à procéder à l'appel d'offres et fournir l'information requise quant au projet, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

HYGIÈNE DU MILIEU

REMPLACEMENT DU PONCEAU DU RANG 3 EST

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'EMPRUNT)

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement d'emprunt décrétant le remplacement du ponceau du rang 3 Est ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés, et pour autoriser un emprunt de ± 96 363 \$ pour en acquitter le coût.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

192-2012

ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS

ATTENDU la résolution numéro 046-2012;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les plans et devis datés de mai 2012, projet numéro 311-12-GM, concernant les travaux de remplacement du ponceau du rang 3 Est, tels que préparés par le service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

193-2012

APPEL D'OFFRES (PERSONNES DÉSIGNÉES)

ATTENDU QU'il est requis de procéder à l'appel d'offres pour le remplacement du ponceau du rang 3 Est;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer et de désigner M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, en collaboration avec M. Stéphane Bergeron, service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière, à procéder à l'appel d'offres public et fournir l'information requise quant au projet, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

LOISIRS ET CULTURE

CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE SERVICES DE LOISIR

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 478-2012 (DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM))

Dépôt du certificat par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Tenue du registre : le 16 mai 2012 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.

Signature(s) au registre : 215 (16 retranchées en doubles) net 199

CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE SERVICES DE LOISIR (2)

COMITÉ D'ÉTUDE POUR RÉVISION DE PROJET ET MANDAT

194-2012

NOMINATION DES MEMBRES

ATTENDU l'article 82 du Code municipal du Québec qui permet à un conseil municipal de créer un comité pour une mission quelconque;

ATTENDU le mandat du comité d'étude pour révision de projet :

« Revoir l'ensemble du projet de construction d'un centre multifonctionnel de services de loisir afin de réduire les coûts de l'infrastructure en fonction des besoins et des souhaits exprimés par la collectivité »;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de former un comité appelé « comité d'étude pour révision de projet » d'un centre multifonctionnel de services de loisir et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

M. Jean-Pierre Ducruc conseiller

M. Michel Routhier, conseiller

M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs

M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics

PROJET DE RELAIS TOURISTIQUE

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 486-2012 (DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM))

Dépôt du certificat par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Tenue du registre : le 30 mai 2012 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.

Signature(s) au registre : 0

195-2012

SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – AMÉNAGEMENT

Quatre (4) soumissions reçues :

➤ Entreprises Paradis Paysagistes inc.	96 115,65 \$
➤ Maxi-Paysage inc.	98 384,11 \$
➤ Groupe Castonguay inc.	104 868,94 \$
➤ Le Laurier Vert inc.	118 136,81 \$

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Entreprises Paradis Paysagistes inc. pour le prix de 96 115,65 \$, taxes incluses, et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt numéro 486-2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Que Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise en temps opportun.

SOUSSION(S) MOBILIER URBAIN

196-2012

ÉCLAIRAGE

Deux (2) soumissions reçues :

- | | |
|---------------------|-------------|
| ➤ Lumisolution inc. | 4 463,33 \$ |
| ➤ Lumca | 9 139,20 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Lumisolution inc. pour le prix de 4 463,33 \$, taxes incluses, et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt numéro 486-2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

197-2012

FONTAINE À BOIRE

Deux (2) soumissions reçues :

- | | |
|---|-------------|
| ➤ Jambette, évolujeux (fontaine à boire en béton) | 3 090,53 \$ |
| ➤ Tessier, récréo-parc (fontaine à boire en acier inoxydable) | 4 168,99 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes et transport en sus.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Jambette, évolujeux pour le prix de 3 090,53 \$, taxes incluses et transport en sus, et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt numéro 486-2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

198-2012

SUPPORT À VÉLO (7 PLACES)

Trois (3) soumissions reçues :

- | | |
|-----------------------------|-----------|
| ➤ Les Agences de l'Est P.J. | 517,39 \$ |
| ➤ Tessier, récréo-parc | 617,42 \$ |
| ➤ Jambette, évolujeux | 641,56 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes et transport en sus.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Les Agences de l'Est P.J. pour le prix de 517,39 \$, taxes incluses et transport en sus, et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt numéro 486-2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

199-2012

BANCS (4)

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2012

TERRAIN DE JEUX

200-2012

ENGAGEMENT DES MONITRICES

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'engager les personnes suivantes à titre de monitrices pour le terrain de jeux pour l'été 2012 sous la supervision du directeur des loisirs :

➤ Maude Desrochers

➤ Lisa-Marie Hamel

Début de l'emploi : Du 26 juin au 10 août 2012 (7 semaines X ± 35 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

Rémunération : 11,25 \$/heure.

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

VARIA

CIRCUIT RIVERSIDE SPEEDWAY SAINTE-CROIX

201-2012

AUTORISATION SPÉCIALE EN VERTU DE L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES N^O 332-2004

ATTENDU la demande de « Circuit Riverside Speedway Sainte-Croix » datée du 31 mai 2012 afin de prolonger les heures d'activités pour certaines journées de leur calendrier d'activités 2012;

ATTENDU le règlement municipal numéro 332-2004, article 5, réglementant les spectacles de musique et autres activités;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut, en vertu de cet article, autoriser la tenue de telles activités aux conditions qu'il détermine;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser un certain dépassement à leur calendrier d'activités, malgré notre réglementation, et selon les restrictions suivantes :

- D'autoriser les activités de la Fête nationale du Québec jusqu'à 02 : 00 A.M. le 24 juin 2012;
- D'informer la Sûreté du Québec de la MRC de Lotbinière de la tenue de cette activité spéciale et des conditions de la présente autorisation.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Informations sur les eaux usées.
- Informations sur le centre multifonctionnel de services de loisir.
- Informations sur les infractions du Circuit Riverside Speedway Sainte-Croix.

202-2012

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 : 40 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.